



CONSEIL MUNICIPAL DU 30/01/2023

ORDRE DU JOUR

A – DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal de nommer un-e secrétaire de séance.

B – ADOPTION DU P.V. DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT

Le procès verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation du Conseil.

C – PRÉSENTATION

Présentation de la **Convention Citoyenne Métropolitaine pour le Climat** en présence de **M. Pascal CLOUAIRE**, Vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé de la Culture, de l'éducation et de la participation citoyenne et de **M. Pierre VERRI**, Vice-Président de Grenoble Alpes Métropole chargé de l'air, de l'énergie et du climat.

D – EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS

COMMISSION RESSOURCES

INSTANCES

1 - WD 7032 → PRISE D'ACTE DU COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS MUNICIPALES
RAPPORTEUR : M. SULLI

2 - WD 6946 → TARIFICATION DES PRESTATIONS DU SERVICE PROTOCOLE
RAPPORTEUR : MME DEMORE

RESSOURCES HUMAINES

3 - WD 7034 → DÉTERMINATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE POUR L'ANNÉE 2023
RAPPORTEUR : MME ROCHAS

4 - WD 7020 → CONVENTION FINANCIÈRE AVEC LE COMITÉ SOCIAL LOCAL (C.S.L.)
RAPPORTEUR : MME ROCHAS

COMMISSION TERRITOIRE

TRANSITIONS, MOBILITES ET ENVIRONNEMENT DURABLE

5 - WD 6629 → PROJET DE RECHERCHE CASSANDRE (CLIMAT-SANTÉ) : ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE DONNÉES AVEC L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES.

RAPPORTEUR : M. BESSIRON

6 - WD 6836 → SECTEUR EST - PROJET SITE KARTING - SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 À LA CONVENTION DE CO-MAÎTRISE D'OUVRAGE AVEC GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

RAPPORTEUR : M. BESSIRON

POLITIQUE DE LA VILLE

7 - WD 7010 → CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE D'ÉCHIROLLES ET LA CDC HABITAT (CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATION) POUR L'AGENCE DU QUOTIDIEN

RAPPORTEUR : M. LABRIET

PATRIMOINE BATI

8 - WD 7016 → FRAIS DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION PAR LES UTILISATEURS DE L'ÉGLISE SAINT JACQUES - 2023

RAPPORTEUR : M. MAKNI

9 - WD 7017 → AVENANT N°1 À LA CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE GRENOBLE RELATIVE AUX CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ÉGLISE SAINT JACQUES DANS LE CADRE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

RAPPORTEUR : M. MAKNI

COMMISSION POPULATION

SPORTS

10 - WD 7031 → ENTRETIEN ÉQUIPEMENT SPORTIF PLEIN AIR DE LA VISCOSE

RAPPORTEUR : M. LABRIET

11 - WD 7052 → FOOTBALL CLUB ECHIROLLES - AVANCE SUR SUBVENTION

RAPPORTEUR : M. BREST

12 - WD 7053 → TENNIS CLUB ECHIROLLES - AVANCE SUR SUBVENTION

RAPPORTEUR : M. BREST